



Bulletin d'adhésion

Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.** Environ 143 000 parents siègent en conseil de classe au titre de la FCPE. Reconnue d'utilité publique, la fédération fonctionne grâce à ses bénévoles.

**Parents
FCPE,
le pouvoir
d'agir**

 @fcpe.nationale

 @FCPE_nationale



Profitez de la Revue des Parents gratuite !

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant.

6 numéros par an

(en nous laissant votre e-mail)

Bulletin



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

au verso

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne.



Flashez
pour adhérer
en ligne !

www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ /20__

Conseil local de _____

M. Mme Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. portable _____

E-mail _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE
- la Revue des Parents gratuite

Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom et commune de l'établissement scolaire	Classe

Mon adhésion * ATTENTION, LE CDPE 42 NE PROPOSE PAS L'ADHÉSION EN LIGNE.

Adhésion annuelle _____ 38€

Coût après déduction d'impôts : 12,92€

Adhésion annuelle réduite réservée aux
familles non imposables _____ 12€

Adhésion de soutien _____ 55€

Coût après déduction d'impôts : 18,70€

Je suis déjà adhérent auprès d'un
autre conseil local _____ 4,10€

Je soutiens le conseil local / le CDPE
par un don de _____ €

Total de mon adhésion : _____ €

Nous contacter

FCPE 42 - CDPE de la Loire

Conseil départemental des parents d'élèves

5, Allée Jean Racine

42100 SAINT-ETIENNE

Tél : 04 77 25 26 47

Courriel : fcpe.cdpe.42@wanadoo.fr

Site : www.42.fcpe.asso.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi/Mardi/Jeu-di - 9h-17h - Mercredi - 9h-12h - Vendredi - 9h-16h30

Date : _____ Signature : _____

Un reçu fiscal dématérialisé
(Cerfa n°11580*04) permettant une réduction
d'impôt sera mis à votre disposition.
(66 % de la somme versée, dans la limite
de 20 % de votre revenu imposable).

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



“

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

“

Face au harcèlement scolaire, les parents se sentent souvent démunis. Être adhérent de la FCPE permet un échange de points de vue pour gérer les situations difficiles, prendre du recul et engager des actions pour retrouver un climat scolaire apaisé.



“

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.



Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok



1 conseil de classe, c'est ok



1 courrier rédigé, c'est ok



1 manif, c'est ok aussi !



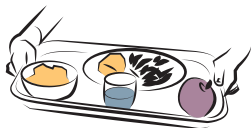
Nos mesures pour l'école

Parents engagés pour l'école publique, il nous appartient de porter des mesures concrètes pour la changer. En voici une sélection*.



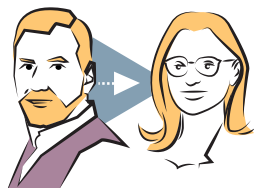
1 Maximum **24** élèves par classe de la maternelle au lycée

5 Une restauration scolaire accessible à tous



2 Des enseignants absents remplacés dès la première heure

6 Des espaces scolaires sains et adaptés aux changements climatiques



7 Le renforcement du statut du parent d'élève élu

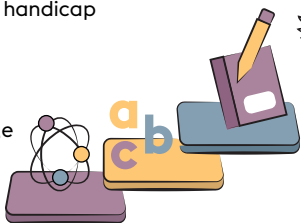
8 Une carte scolaire qui garantit la mixité sociale et scolaire



3 Les droits des enfants en situation de handicap respectés

9 Un financement de l'État réservé à l'école publique

4 Des rythmes d'apprentissage en phase avec les besoins des élèves



10 Vers la gratuité de la scolarité



*Retrouvez les 20 mesures de la FCPE pour l'école publique sur www.fcpe.asso.fr

© David Lory

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr



Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Citéo